ACTUALITES DU RESEAU
ALPHEA HYDROGENE

Communiqué N°79 **27 Avril 2007**

« Nouvelles technologies de l'énergie : une collaboration renforcée entre le CNRS et l'IFP »

Communiqué de l'IFP

publié le 27/04/2007

(source : http:///www.ifp.fr)

© IFP 2002

Communiqué de presse

27 avril 2007

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Innovation Energie Environnement

Nouvelles technologies de l'énergie : une collaboration renforcée entre le CNRS et l'IFP

Le CNRS et l'IFP viennent de signer un accord cadre régissant l'ensemble de leurs collaborations. Il s'applique aux domaines d'activité traditionnels de l'IFP, telle l'exploitation pétrolière et gazière, et aux nouvelles technologies de l'énergie, tels le stockage du CO2 et l'utilisation de carburants alternatifs comme l'hydrogène ou les produits issus de la biomasse.

L'accord cadre CNRS/IFP vise à définir les principes généraux - notamment concernant les structures de suivi du partenariat, la répartition de la propriété intellectuelle, l'exploitation et communication des résultats - régissant l'ensemble de leurs collaborations. Il témoigne de la volonté des deux établissements de recherche de pérenniser les actions de coopération conduites avec succès depuis plusieurs années (cofinancement de thèses, accueil de boursiers CIFRE, contrats de collaboration de recherche, etc.) en leur donnant un cadre structurant.

Cet accord cadre s'applique non seulement aux domaines d'activité traditionnels de l'IFP comme l'exploration et la production pétrolière et gazière, le raffinage et les moteurs mais aussi aux nouvelles technologies de l'énergie (NTE) comme le captage et le stockage du CO2, l'utilisation de la biomasse pour fabriquer du carburant ou encore de l'hydrogène dans la pile à combustible, domaines dans lesquels l'IFP entend renforcer significativement son action à l'avenir. Les recherches menées dans le cadre de la collaboration entre le CNRS et l'IFP contribueront à relever les nombreux défis scientifiques et technologiques associés notamment au développement des NTE.

" La collaboration avec le CNRS contribue à accroître la qualité scientifique et l'efficacité des travaux de l'IFP, a déclaré Olivier Appert, président de l'IFP. En bénéficiant des progrès les plus récents en recherche fondamentale, l'IFP est à même de développer des solutions novatrices répondant aux problèmes posés par ses partenaires industriels. "

Pour Arnold Migus, directeur général du CNRS, " la coopération avec un centre de recherche plus tourné vers l'innovation industrielle comme l'IFP permet au CNRS de mieux orienter sa politique de recherche aux fins de contribuer à la compétitivité de l'industrie nationale. Elle constitue également pour les chercheurs du CNRS une opportunité de travailler dans un cadre fortement pluridisciplinaire. "

L'Institut français du pétrole est un organisme public de recherche et de formation, à l'expertise internationalement reconnue, dont la mission est de développer les énergies du transport du XXIe siècle. Il apporte aux acteurs publics et à l'industrie des solutions innovantes pour une transition maîtrisée vers les énergies et matériaux de demain, plus performants, plus économiques, plus propres et durables.

Pour remplir sa mission, l'IFP poursuit cinq objectifs stratégiques complémentaires :

- repousser les limites du possible dans l'exploration et la production du pétrole et du gaz
- transformer le maximum de matière première en énergie du transport
- développer des véhicules propres et économes en carburant
- diversifier les sources de carburants
- capter et stocker le CO2 pour lutter contre l'effet de serre.

Son école d'ingénieurs, partie intégrante de l'IFP, prépare les générations futures à relever ces défis.

Contact IFP - presse :
Anne-Laure de Marignan
Tél : 01 47 52 62 07
Fax : 01 47 52 70 96
E-mail : presse@ifp.fr

Contact CNRS - Direction de la politique industrielle :
Annie Guedj
Tél : 01 44 96 83 51

E-mail : Annie.guedj@cnrs-dir.fr

Contact CNRS - presse :
Claire Le Poulennec
Tél : 01 44 96 49 88